



## Charte des bonnes pratiques pour les visites familles et entourage

J'atteste avoir bien reçu la note d'explication relative à la procédure mise en vigueur par l'établissement et en avoir pris connaissance.

Je confirme avoir été et être exempt de tout symptôme (absence de fièvre, de signes respiratoires, de signes ORL ou de signes digestifs) au cours des 15 derniers jours et jusqu'à aujourd'hui.

Je confirme également ne pas avoir pris de traitement anti pyrétique (paracétamol, aspirine) dans les 12h précédant mon arrivée en établissement.

### A mon arrivée en établissement :

Je m'engage à :

- Respecter strictement la **procédure sanitaire au verso** et les consignes données par les professionnels et ou bénévoles qui m'accueillent (circuit sécurisé de visite, procédure de désinfection...);
- Accepter la prise de ma température corporelle à l'aide d'un thermomètre

### Pendant la visite :

Je m'engage à :

- Respecter les gestes barrières et mesures de distanciation physiques (1,50 mètres entre mon proche et moi, port du masque) pendant l'intégralité de la rencontre ;
- Ne pas échanger d'objets et/ou de denrées avec mon proche.
- Désinfecter le matériel utilisé (tables, chaises,...) avec le produit mis à disposition avant de partir.

**Par la présente charte remise sans obligation de signature, je m'engage à respecter strictement l'ensemble des principes qui y figurent.**



## Procédure relative à l'organisation des visites au sein du CHAG applicable au 22/6/2020

### Références :

Recommandations nationales des 20/4, 1/6 et 16/06 relatives aux consignes applicables sur le confinement dans les ESSMS et unités de soins de longue durée.

**Plan de Reprise des Activités (PRA)** du CHAG validé le 5/6 par les instances représentatives du personnel et des usagers

### Objectif :

Favoriser le maintien du lien social des résidents avec leurs proches tout en garantissant les conditions de sécurité sanitaires pour éviter la contamination par le Covid.

### Lieux et matériels :

Les visites s'effectuent dans les salles à manger de chaque bâtiment (selon le circuit mis en place) ou en extérieur. Si le nombre de visiteur dépasse 4 personnes, la visite se fera automatiquement en extérieur.

Tonnelles, chaises, tables, solution hydro-alcoolique et produit désinfectant mis à disposition.

### Horaires de visites :

Les visites se font **sans rendez-vous** de 14h à 17h (7 jours sur 7 fériés compris).

### Organisation :

Les visiteurs doivent se présenter à l'Accueil de l'établissement avant tout contact avec le résident pour la prise de température, port du masque et friction hydro-alcoolique. Cette étape est obligatoire pour les visiteurs.

Aucun objet ne pourra être remis au résident en direct. Il faudra le déposer au personnel réalisant votre accueil.

De même, il n'est pas possible de ramener des denrées périssables. Celles-ci ne pourront pas être acceptées et aucune collation ne pourra être partagée avec votre proche sur le temps des visites.

### Aucun contact physique avec le résident autorisé.

Distance de sécurité d'au moins 1,5m. Il vous sera demandé de nettoyer les surfaces avant votre départ.

### Circuit :

Accueil des visiteurs et prise de température : A l'accueil de l'établissement (Bâtiment A)

**Bâtiment A** : Entrée par l'accueil et sortie coter Ateliers.

**Bâtiment B** : Entrée et sortie par le sas coté lavoir

**LA CIRCULATION EST REGLEMENTEE DANS L'ETABLISSEMENT.**

**L'ACCES AUX ETAGES ET AUX CHAMBRES N'EST PAS AUTORISÉ AUX VISITEURS.**